Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 193.631.200 euros
Siège social : 141 bis, rue de Saussure, 75017 Paris
588 801 464 RCS Paris

TABLEAU DE SYNTHESE DE L'UTILISATION DES DELEGATIONS FINANCIERES

(cf Chapitre 21.1.5 du rapport annuel – Capital social souscrit, mais non libéré – Augmentation de capital- Réduction de capital)

Le directoire bénéficie des autorisations suivantes données par l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2015, pouvant conduire à l'émission de titres donnant accès au capital. Ces autorisations sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Nature de l'opération autorisée	Durée et Expiration de l'autorisation	Montant maximum	Modalités
Augmentation de capital • En numéraire (AGE du 25 mars 2015)	26 mois 25 mai 2017	30 000 000 €	Avec et sans droit préférentiel de souscription
Augmentation de capital • Par incorporation de réserves, primes ou bénéfices (AGE du 25 mars 2015)	26 mois 25 mai 2017	Montant des primes réserves et bénéfices disponibles	
Augmentation de capital • Par placement privé (AGE du 25 mars 2015)	26 mois 25 mai 2017	Montant maximal de 20 % du capital par an	Sans droit préférentiel de souscription
Augmentation de capital • Par apport en nature (AGE du 25 mars 2015)	26 mois 25 mai 2017	Montant maximal de 10 % du capital	Sans droit préférentiel de souscription
Réduction de capital Par annulation des actions propres rachetées dans les conditions prévues par L225-209 du CC	18 mois 25 septembre 2016	Montant maximal de 10 % du capital	

À ce jour, le directoire n'a pas usé d'une des autorisations visées ci-dessus, qui lui ont été conférées par l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2015.